

CH-Zofingue: Engineering services
OJ S 120/2013 22/06/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU Succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets Nord

E-mail: zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU Succursale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=777891

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU Succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: N03, 080342, TUBÖ TUSI/Projektierung + FBL Lüftung

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N03, 080342, TUBÖ TUSI/sécurisation des tunnels du Bözberg, du Habsburg et du Schinznacherfeld ainsi que renouvellement des sections de pleine voie, lot ventilation, phases de projet: projet d'intervention PI/MP à mise en service.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: OFROU, filiale de Zofingue/périmètre du projet/siège du mandataire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations d'ingénierie pour la ventilation de tunnels, phases 32 à 53.

Prise de connaissance du projet, relevé de l'existant, élaboration du projet d'intervention PI /MP sur la base du concept d'intervention, projet d'exécution, appels d'offres, suivi des travaux, direction technique des travaux, mises en service, migrations, réceptions, démontages et documentation des ouvrages réalisés. Le projet sera réalisé par étapes et sous exploitation.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 13.10.2013. Completion 30.6.2018

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF; 30 jours après réception de la facture resp. maître d'ouvrage.

Coûts à inclure dans le prix offert: selon les chiffres 3 et 4 du projet de contrat pour les

prestations d'appui au maître d'ouvrage. Les indemnisations/prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat, y compris les prestations accessoires et supplémentaires requises pour achever la prestation d'ensemble en vue de sa réception, moyens auxiliaires inclus.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative au sens d'une gestion des partenaires de la communauté et des sous-traitants. À ce sujet, les membres de la communauté de soumissionnaires doivent signer une déclaration contraignante avant la conclusion du contrat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: conformes aux explications fournies dans les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: admis. À condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % de prestation totales.

Conditions pour les sous-traitants et les fournisseurs: l'entreprise pourra faire exécuter une partie des livraisons et des travaux par des sous-traitants et des fournisseurs. Elle décrira les prestations fournies par le sous-traitant (ampleur, part en %) dans le document "Documents de l'offre de prestations du planificateur", chap. 2.3.2.3 (organigramme).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: aptitude technique.

CQ2: aptitude organisationnelle.

CQ3: aptitude économique/financière.

CQ4: expérience du chef de projet.

CQ5: personnes-clés, preuve de la disponibilité.

CQ6: part de prestations confiée à des sous-traitants.

CQ7: proportion d'heures attribuées aux personnes clés pour les phases 52/53.

Justificatifs requis:

les justificatifs ou attestations ci-après doivent être joints au dossier d'appel d'offres, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération. Ces documents doivent être complets, inchangés et sans restriction ni réserve:

Critère de qualification 1.

Aptitude technique.

Références de l'entreprise relatives à l'accompagnement et à la prise en charge d'au moins un projet terminé avec les propriétés suivantes:

— renouvellement de ventilation du tunnel (au minimum phases 32 - 53),

— volume d'investissement de plus de CHF 1 millions,

— dans le domaine des routes nationales ou des routes cantonales à grand débit,

— réalisation sans interruption du trafic.

Avec des informations sur les éléments suivants:

1. Période.

2. Volume d'investissement.

3. Travaux / prestations effectués par l'entreprise / phases traitées.

4. Contacts habilités à fournir des renseignements (donneurs de références).

Critère de qualification 2.

Aptitude organisationnelle.

Preuve de la certification selon ISO 9001 ou équivalent pour le mandataire du groupement.

Critère de qualification 3.

Aptitude économique/financière.

Justificatifs à fournir par l'entrepreneur à la demande du maître d'ouvrage après le dépôt de l'offre (par la remise de son offre, le soumissionnaire confirme que les obligations afférentes sont remplies):

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites,
- extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC,
- attestation récente SUVA/AFC,
- attestations d'assurance valables indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de mandataires a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle.

Critère de qualification 4.

Expérience du chef de projet.

Références de la personne clé relatives à l'accompagnement et à la prise en charge d'au moins un projet terminé à un poste comparable et avec les propriétés suivantes:

- renouvellement de ventilation du tunnel (au minimum phases 32 - 53),
- volume d'investissement de plus de CHF 10 millions,
- au poste de chef de projet ou de chef de projet suppléant
- dans le domaine des routes nationales ou des routes cantonales à grand débit,
- réalisation sans interruption du trafic.

Avec des informations sur les éléments suivants:

1. Période, fonction.

2. Volume d'investissement.

3. Travaux/prestations effectués par l'entreprise/phases traitées.

4. Contacts habilités à fournir des renseignements (donneurs de références).

Critère de qualification 5.

Personnes-clés, preuve de la disponibilité.

Preuve de la disponibilité des personnes clés désignées pendant ces deux prochaines années pour le projet. Énumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets. Les personnes clés sont les suivantes: chef de projet, chef de projet suppléant

Critère de qualification 6.

Part de prestations confiée à des sous-traitants.

Preuve: au maximum 50 % de la prestation peut être réalisée par des sous-traitants.

Critère de qualification 7.

Proportion d'heures attribuées aux personnes clés pour les phases 52/53.

Preuve qu'au moins 60 % des heures affectées aux phases 52 (direction de travaux) et 53 seront effectuées par le personnel clé. Le personnel clé comprend: le chef de projet, le chef de projet adjoint. La vérification du critère s'effectuera sur la base du tableau des honoraires.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080342.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

9.8.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3.

Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: sont applicables les "Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire", édition 2006.

Négociations: il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Il n'est pas organisé de visite.

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.

3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués.

4. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires sont informés uniquement des montants des offres reçues, indiqués sous forme anonyme dans un procès-verbal.

5. Exclusion, préimplication: les entreprises suivantes sont exclues de la participation à la présente procédure: - C+E Planing AG, 5610 Wohlen - Bachofner & Partner AG, 8906 Bonstetten - Urs Steinemann Ingenieurbüro, 8832 Wollerau - Franz Zumsteg Ingenieurbüro, 6500 Lenzburg.

6. Préimplication: les entreprises suivantes en tant que sociétés mandatées dans le cadre de phases précédentes du projet peuvent participer à cette procédure de mise en concurrence. Les réalisations pertinentes élaborées par les entreprises seront jointes à l'appel d'offres: - Pöyry Infra AG, 8004 Zürich - Nay + Partner AG, 7000 Chur - Gähler + Partner AG, 5408 Ennetbaden.

7. En vertu de l'art. 36, al. 2, let. d, OMP et de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base selon la procédure de gré à gré.

8. Langue du projet: allemand.

9. Modifications, radiations, contradictions: les offres incomplètes ou partielles sont exclues de la procédure. Les modifications ou suppressions dans les dossiers d'appel d'offres ne sont pas admises et entraînent l'exclusion de la procédure. En cas de contradiction entre la version papier et la version électronique de l'offre du soumissionnaire, la version papier prime. Les formulaires ne doivent pas obligatoirement être remplis sous forme électronique; ils peuvent tous l'être à la main.

10. Documents de soumission à fournir et leur structure (conformément à la numérotation des documents du dossier) Les documents suivants remplis intégralement doivent être fournis. Après l'adjudication (chiffre 2.0 excepté) et une éventuelle mise au net, ils font partie intégrante du contrat conformément au document contractuel prévu dans le chiffre 2 pour les prestations de planificateur: 2.0 attestations relatives aux références (ces documents ne servent que pour la procédure d'adjudication et ne font pas partie intégrante des documents contractuels);

2.1 le document contractuel prévu pour les prestations de planificateur, signé;

2.2 les conditions contractuelles générales KBOB pour prestations de planificateurs, édition 2006;

2.3 d'autres documents du soumissionnaire compris dans l'offre:

2.3.1 tableau de prestations avec cahier des charges;

2.3.2 rapport technique spécialisé;

2.3.2.1 analyse des tâches du pouvoir adjudicateur du point de vue du soumissionnaire (au maximum trois pages, pas d'avant-projet);

2.3.2.2 registre des réserves techniques et des questions ouvertes;

2.3.2.3 organigramme du soumissionnaire spécifique au projet avec indication de l'équipe de projet, de ses membres et de leur fonction;

2.3.2.4 explications sur l'offre du point de vue du soumissionnaire (au maximum une page, pas d'avant-projet);

2.3.6 programme/calendrier;

2.3.8 autres éléments contractuels:

2.3.8.1 tableaux d'honoraires;

2.3.8.2 justificatifs.

Il est interdit de modifier les documents remis par le maître d'ouvrage. Le cas échéant, toute modification pourra entraîner une nullité de l'offre. Lorsqu'elles sont autorisées par l'appel d'offre, les variantes doivent être désignées comme telles et remises séparément en sus de l'offre de base.

11. L'adjudicateur et le soumissionnaire traitent de façon confidentielle toutes les informations qui ne sont pas publiques ou généralement accessibles.

Système d'information sur les marchés publics en Suisse (www.simap.ch); la publication électronique est déterminante.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: l'offre (dossier d'offre) doit être remise sous forme papier en 2 exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire.

Remise par voie postale: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "Ne pas ouvrir - dossier d'offre" bien en évidence.

Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (8:00-12:00 et 13:00-17:00, vendredi 16:30), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2).

Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception à la représentation diplomatique ou consulaire suisse de leur pays, pendant les heures d'ouverture, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. Ils doivent alors envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 20.6.2013, doc. 777891.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 10.7.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.6.2013